
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 26 novembre 2019 à 9 h
777, boul. Marcel-Laurin**

CA19 08 0574

Séance extraordinaire du Conseil d'arrondissement de Saint-Laurent, est convoquée selon la loi et est tenue à la salle du Comité située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le mardi 26 novembre 2019, à 9 h 00, à laquelle sont présents :

Le maire d'arrondissement : Alan DeSousa
Les conseillers de Ville : Aref Salem
Francesco Miele
Les conseillers d'arrondissement : Jacques Cohen
Michèle D. Biron

formant le quorum et siégeant sous la présidence du maire d'arrondissement, Alan DeSousa, et en présence de monsieur Benoit Turenne, agissant à titre de secrétaire.

Le maire d'arrondissement demande un instant de recueillement.

CA19 08 0575

Soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 novembre 2019.

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron ;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter tel que soumis l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 26 novembre 2019.

ADOPTÉ.

CA19 08 0576

Soumis sommaire décisionnel numéro 1190069003 relatif à une dépense en faveur d'Échafauds Plus (Laval) inc. pour la livraison, l'installation, la désinstallation et la location d'échafaudages et de clôtures temporaires afin d'assurer un accès sécuritaire à certaines portes du Complexe sportif et de l'édifice Émile-Legault.

ATTENDU que des défaillances au niveau du systèmes de revêtement en panneaux composite extérieur blanc du Complexe sportif ont été constatées;

ATTENDU que pour des considérations de santé et de sécurité du travail et pour assurer la sécurité des personnes qui doivent circuler aux abords du Complexe sportif, il devient souhaitable d'installer le plus rapidement possible des échafaudages temporaires (passages couverts et clôtures) au périmètre du Complexe sportif.

Proposé par le conseiller Francesco Miele ;

Appuyé par le conseiller Jacques Cohen, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

- 1.- D'autoriser une dépense maximale de 90 000 \$, taxes incluses, en faveur d'Échafauds Plus (Laval) inc. pour la livraison, l'installation, la désinstallation et la location d'échafaudages et de clôtures temporaires afin d'assurer un accès sécuritaire à certaines portes du Complexe sportif et de l'édifice Émile-Legault;
- 2.- D'imputer la dépense conformément aux informations financières contenues au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ.

CA19 08 0577

Soumis sommaire décisionnel numéro 1192839011 visant à demander au Directeur de l'état civil de désigner monsieur Alan DeSousa, maire de l'arrondissement de Saint-Laurent, pour agir à titre de « célébrant compétent » pour célébrer des mariages et des unions civiles sur le territoire de la Ville de Montréal.

ATTENDU que le Code civil du Québec, aux articles 365 à 390 et 521.1 à 521.19, permet à des élus municipaux de célébrer des mariages et des unions civiles moyennant une désignation de la part du Directeur de l'état civil;

Proposé par la conseillère Michèle D. Biron;

Appuyé par le conseiller Aref Salem, le conseiller Jacques Cohen et le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De demander au Directeur de l'état civil de désigner monsieur Alan DeSousa, maire de l'arrondissement de Saint-Laurent, pour agir à titre de « célébrant compétent » pour célébrer des mariages et des unions civiles sur le territoire de la Ville de Montréal.

ADOPTÉ.

CA19 08 0578

Période de questions du public

Aucune question n'a été posée

CA19 08 0579

Proposé par le conseiller Jacques Cohen;

Appuyé par le conseiller Francesco Miele, il est

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

De lever la séance à 9 h 32.

ADOPTÉ.

Maire

Secrétaire

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 décembre 2019.
